

8-02-2008 - La Commune de Saint Maximin est partie prenante dans la réalisation et le développement de la Zone industrielle à Pontcharra.

Pourriez-vous préciser l'intérêt d'une telle démarche mais également nous indiquer ce que ça coûte aux habitants et ce que ça rapporte à la commune.

Question de TREBLIGE

Réponse de René POIS-POMPEE, Maire, 9/02/2008

La zone industrielle de Pré Brun a été créée au début des années 80 par les communes de PONTCHARRA, BARRAUX et SAINT-MAXIMIN sur des terrains qui leur appartenaient et situés sur la commune de PONTCHARRA.

Au départ, les retombées financières des taxes professionnelles étaient totalement réinvesties dans les aménagements de la zone. Maintenant, une partie est encore consacrée aux aménagements et le reste est reversé aux trois communes.

Cette zone non seulement ne coûte donc rien aux habitants, bien au contraire la commune bénéficie de retombées particulièrement intéressantes... environ 150 000 € sont reversés, chaque année au budget communal, venant ainsi réduire les taxes locales....

Complément de réponse: Emmanuel GILBERT, Adjoint au maire, 4 avril 2011

Avec la redistribution des compétences entre les communes et les communautés de commune, désormais, c'est la communauté de communes "Le Grésivaudan" qui gère la zone industrielle de Pontcharra. Par contre, et à titre de compensation financière, la communauté de communes, à titre transitoire du moins, reverse, chaque année, aux trois communes une masse financière, pour l'instant équivalente à ce que ces trois communes touchaient annuellement. Donc la zone industrielle de Pontcharra, ne coûte toujours rien à St Maximin, mais continue de nous rapporter près de 180.000 € par an.